



Alençon

obtient une étoile
dans le Guide Vert
MICHELIN !

La ville d'Alençon a eu le privilège de recevoir 1 étoile dans le Guide Vert MICHELIN par le système unique des étoiles Michelin qui permet au voyageur de savoir ce qu'il ne faut absolument pas manquer.

9 critères d'attribution des étoiles du Guide Vert Michelin pour identifier au premier coup d'œil un site à ne pas manquer ou une curiosité remarquable, Michelin a, depuis l'origine, choisi de classer les curiosités par ordre d'intérêt avec un système d'étoiles.

- 3 étoiles : Vaut le voyage
- 2 étoiles : Mérite le détour
- 1 étoile : Intéressant

PREMIERE IMPRESSION

- Ressenti lors de la découverte du site
- Notoriété, Dénicheur de lieu
- Richesse patrimoniale et richesse de visite

PATRIMOINE

- Présence de labels
- Valeur patrimoniale ou historique
- Beauté et esthétique
- Authenticité et charme

VISITE

- Agrément de la visite (aménagement, accessibilité, entretien)
- Qualité de l'accueil

L'évaluation du niveau d'intérêt de chaque site ou curiosité repose sur neuf critères, établis en toute indépendance par les équipes éditoriales et de manière identique dans la quarantaine de pays couverts par Le Guide Vert, autour du ressenti lors de la découverte du lieu, sa valeur patrimoniale, son authenticité et son charme ainsi que l'agrément de la visite. L'attribution se fait en deux temps. Au cours de la tournée sur le terrain, les curiosités sont d'abord pré-sélectionnées.

Puis lors des séances étoiles, les éditeurs décident collégalement de la présence ou de l'absence d'une curiosité ainsi que de son niveau de cotation. A chaque mise à jour, les étoiles peuvent être ajoutées ou retirées.